

CONTRAT DE BÉNÉVOLAT

Lieu : _____ Date : _____

Informations du Bénévole :

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Informations de l'Association :

Nom de l'association : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Objet et Engagements du Bénévole :

Le bénévole s'engage à consacrer son temps et ses compétences à l'association dans le cadre des activités définies par cette dernière, sans rémunération. Le présent contrat formalise les engagements réciproques entre le bénévole et l'association.

Clause 1 – Durée et Résiliation

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie peut y mettre fin à tout moment, par écrit, avec un délai de prévenance raisonnable.

Clause 2 – Missions

Le bénévole s'engage à effectuer les missions qui lui sont confiées, dans le respect des objectifs de l'association et sous la coordination des responsables désignés.

Clause 3 – Horaires

Les horaires d'intervention sont définis d'un commun accord entre le bénévole et l'association, en fonction des besoins et disponibilités.

Clause 4 – Responsabilité

Le bénévole agit sous la responsabilité de l'association. Il doit respecter les règles de sécurité, d'éthique et de confidentialité applicables.

Clause 5 – Assurance

L'association s'engage à assurer le bénévole contre les risques liés à ses activités, conformément à la réglementation.

Clause 6 – Confidentialité

Le bénévole s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles auxquelles il aurait accès dans le cadre de ses missions.

Clause 7 – Indemnités

Le bénévolat est effectué à titre gratuit. Toutefois, les frais engagés pour l'exercice des missions pourront être remboursés sur justificatifs.

Clause 8 – Formation

L'association pourra proposer au bénévole des formations nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Clause 9 – Propriété intellectuelle

Les résultats des activités du bénévole dans le cadre du contrat appartiennent à l'association, sauf accord contraire.

Clause 10 – Litiges

En cas de différend relatif au présent contrat, les parties privilégieront une résolution amiable. A défaut, compétence est attribuée aux tribunaux compétents du ressort de l'association.

SIGNATURE DU BÉNÉVOLE

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/contrat-de-benevolat/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.